

Amélioration Décoration

Mercier Frères

179, rue Nationale, LILLE

Lustrerie Papiers peints

Journal de Roubaix

CHAUSSURES Dolly

20, rue de Lannoy ROUBAIX

ABONNEMENTS

Nord et Belgique	3 mois	22.00	6 mois	40.00	1 an	75.00
France et Belgique		23.00		43.00		80.00
Etranger	Tarif A	35.00		70.00		140.00
	Tarif B	50.00		100.00		200.00

REDACTION

ANNONCES

ROUBAIX	88 à 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 1008. Inter. 6
TOURCOING	23, rue Carot. Téléph. 37.
LILLE	3, rue Faidherbe. Tél. 57.57.
PARIS	13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.

La mission aérienne Proust Gama a pris le départ



De gauche à droite: Le sergent Boiteux, mécanicien; le sergent Lafonnière, pilote; le commandant Gama, chef de l'expédition; M. Louis Proust, député; M. Ponzio, administrateur des colonies; l'adjudant Cellard, pilote.

Le Bourget, 29 décembre. — Les trois avions de la mission Proust-Gama, qui doivent se rendre en Afrique occidentale française, ont pris le départ ce matin à 9 h. 30. Les trois avions se proposent, comme on l'a déjà dit, d'atteindre l'Afrique occidentale française. Si la mission aérienne de M. Proust et du commandant Gama est menée à bonne fin, elle constituera un beau raid qui verra s'ajouter à tant de glorieuses entreprises accomplies par notre aviation militaire. Ce ne sera pas seulement une nouvelle démonstration de l'activité de notre cinquième armée, mais une preuve évidente qu'il est possible, en quelques jours, d'atteindre et de desservir les cités africaines les plus éloignées des grandes routes maritimes.

NOTRE ENCAISSE D'OR

On m'affirme que M. Marcel Hutin dans l'Echo de Paris... dans la journée d'hier, 28 décembre, le Rochambeau, de la Compagnie Générale Transatlantique, a quitté New-York avec un chargement d'or pour le Havre, à destination de la Banque de France.

J'ai cherché à savoir aux meilleures sources ce qu'il y avait de vrai dans cette information. La nouvelle est exacte, m'a-t-on répondu. Le « Rochambeau » apporte, en effet, dix millions de dollars en or des Etats-Unis en France. Les conditions du change américain sont telles, dans les circonstances actuelles, que les transports d'or d'Amérique en Europe sont devenus avantageux. Je crois savoir que la Banque de France a acheté beaucoup d'or au cours de l'année 1927. Jusqu'à présent, cet or est resté déposé à la Banque d'Angleterre, partie à la Federal Reserve Bank. Il était néanmoins à la disposition de la Banque de France, aussi bien que s'il avait été dans ses caves à Paris. L'or est renfermé dans des coffres au nom de la Banque de France. Il ne figure pas dans les encaisses de la Banque d'Angleterre et de la Federal Reserve Bank et ne servant de base à aucun crédit fait à l'étranger, il peut être retiré sans trouble pour les marchés de Londres et de New-York.

Quoi qu'il en soit, l'or possédé en France par notre Banque d'émission, augmenté de l'or qui a été récupéré au début de 1927, grâce au remboursement effectué à la Banque d'Angleterre, et de l'or acheté sur les marchés de Londres et de New-York depuis le commencement de l'année, forme un total important. Quand la Banque de France sera rentrée en possession des 1400 millions de francs-or qu'elle a mis en gage à la Trésorerie anglaise pour le compte du Trésor français, l'encaisse totale de notre grand institut d'émission atteindra environ 6 milliards et demi de francs-or. D'autres trouveront probablement que c'est exagéré, mais les porteurs de billets ne seront pas de cet avis car, pratiquement, ils estiment que, pour cager des billets, il vaut mieux de l'or que des théories.

Ainsi, peu à peu, se rapproche-t-on du moment où il deviendra possible de réaliser l'assainissement monétaire, avant-coureur de la stabilisation, stabilisation qui ne sera pas faite avant les élections prochaines, comme m'a déclaré M. Poincaré.

LA COLLISION DE DEUX NAVIRES TURCS

Les deux capitaines sont arrêtés. Il y aurait 85 morts. Les autorités judiciaires ont poursuivi leur enquête au sujet du paquebot *Serindus*, confiné dans une collision avec le *Marmara*. Les capitaines des deux navires ont été arrêtés. Le nombre des morts résultant de la collision de deux vapeurs qui eut lieu le jour de Noël, dans la mer de Marmara, serait maintenant de 85.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère des Travaux publics. Paris, 29 décembre. — Par décret rendu sur la proposition du ministre des Travaux publics, sont promus ou nommés : Au grade de commandeur : MM. Bresse, inspecteur général des Ponts et Chaussées, en retraite; Chaix, président du Touring-Club de France. Au grade de chevalier : MM. Liégeois, chef de service commercial des mines de Courrières; Mathivet, ingénieur en chef aux mines de Neuz; Turquet, administrateur des forges motrices de la Seine; Zyehon, chef du Contentieux et du domaine du réseau du Nord.

Régions libérées

Sont promus ou nommés : Au grade d'officier : MM. Bardot, industriel, membre du Comité central de préconciliation; Bégué, préfet de l'Aisne. Au grade de chevalier : MM. Caron, maire de Biarre (Somme); Delautre, chef de gare principal à Boulogne-sur-Mer; Deneville, adjoint au maire d'Arras; Lanuy, maire de Courbelettes-les-Donai; Lécuyer, maire de Caillion (Nord); Loiseau, maire d'Hautmont (Nord); Morin, directeur des mines de Liévin.

M. HERRIOT ABANDONNE SES DOUZIÈMES A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Paris, 29 décembre. — Pour remédier à la crise que traverse actuellement la Comédie-Française, M. Edouard Herriot, ministre de l'Instruction publique et des beaux arts, vient d'avisier M. Emile Fabre, administrateur général de la Comédie-Française, qu'il abandonnait ses douzièmes au comité d'administration, pour qu'il soit procédé à des nominations de sociétaires.

M. Fresnay, assigné en 300.000 francs de dommages-intérêts

On se souvient des circonstances mouvementées dans lesquelles M. Fresnay quitta la Comédie-Française, il y a de cela onze mois et demi. Depuis lors, M. Fresnay attendait une assignation devant le tribunal civil. Or, c'est seulement hier qu'il a reçu du papier timbré.

UN AUTOMOBILISTE ATTAQUÉ ET DEPOUILLE PAR UN BANDIT DE GRANDS CHEMINS

Melun, 29 décembre. — La nuit, M. Maurice Leroy, 25 ans, marchand de bois à Ozol-la-Ferrière, revenait en auto de Paris, accompagné de sa femme, lorsque vers 22 heures en traversant le bois de Moutbétier, il trouva la route obstruée par des branches d'arbres et des fagots amoncelés. Il stoppa. A ce moment surgit de la lisière du bois, un homme armé d'un revolver et dont le visage était masqué par un mouchoir. — Votre argent où je vous brûle ! cria-t-il. M. Leroy lui remit une somme de 70 francs qu'il avait dans son portefeuille, ainsi que le sac à main de sa femme. Après quoi, le bandit prit la fuite.

LA BANQUE DE FRANCE ABASSE LE TAUX DE L'ESCOMPTE

Paris, 29 décembre. — La Banque de France a abaissé le taux de l'escompte de 5 % à 4 %.

LA T. S. F.

Le projet gouvernemental sur la radiodiffusion

Paris, 29 décembre. — Le Journal public l'information suivante : Le projet sur la radiodiffusion qui sera arrêté dans un prochain Conseil des ministres ne sera pas extrêmement différent de celui que le ministre du Commerce avait défendu devant la Commission des Finances de la Chambre.

M. Bokanowski demanda la création de trois postes d'émission nationaux et de dix-huit postes régionaux. L'un des postes nationaux devait être consacré à des émissions d'urgence. En outre, afin de subvenir aux frais de ce nouvel organisme et surtout afin de sauvegarder les droits des auteurs dont les œuvres seraient radiodiffusées, le projet prévoyait l'institution d'une taxe de dix francs sur tous les appareils récepteurs. Mais à la Commission des Finances, on éleva diverses objections. Le nouveau projet de M. Bokanowski s'efforça d'y satisfaire dans la plus large mesure possible.

Après entente avec les représentants des sociétés des gens de lettres, des auteurs et compositeurs dramatiques et des orateurs et conférenciers, il a été stipulé : 1. Que l'Administration accepte le jeu de M. Marseille qui lui a demandé à payer des droits d'auteurs; 2. Qu'elle signera avec les sociétés intéressées des contrats pour rémunérer les auteurs dont les œuvres seront radiodiffusées. L'Administration des P.T.T. et les auteurs se sont déjà mis d'accord hier, à ce propos.

Les postes régionaux seront-ils concédés à l'industrie privée?

Paris, 29 décembre. — La Commission interministérielle de la radiodiffusion, instituée par le décret du 23 décembre 1926, s'est réunie hier, sous la présidence de M. Tirruau. La Commission était appelée à donner son avis sur l'attribution des dix-huit postes régionaux qui, en plus des trois stations nationales, sont prévus dans le décret et dont la concession devait être faite le 31 décembre 1927.

Après une discussion qui a duré toute la journée, la Commission n'a pu faire connaître son point de vue que pour deux postes régionaux : celui de Paris et celui de Toulouse. Elle a émis l'avis que le poste de Paris soit confié à la Chambre de commerce ou à un Conservatoire des Arts et Métiers, à charge par l'institution de se mettre en rapport avec l'industrie privée pour organiser les émissions.

En ce qui concerne le poste de Toulouse, la Commission a pu émettre également un avis favorable à sa concession à l'industrie privée. Quant aux autres postes régionaux, sur lesquels la Commission n'a pu, faute de documentation, se prononcer, elle devrait, selon les termes du décret du 23 décembre 1926, revenir après l'Etat, si les demandes faites par l'industrie privée n'ont pas été agréées avant le 31 décembre 1927, ou s'il ne s'en est pas produit pour chaque région intéressée.

Le raid du Georges-Guynemer est interrompu par décision ministérielle

Bayonnette, 29 décembre. — L'avion « Georges-Guynemer », de la mission Antoinet, a atterri à Rayak, dans de bonnes conditions. Le raid est interrompu à la suite d'instructions du ministère parvenues à l'armée de Levant. Il sera repris à une date ultérieure avec point de départ en Syrie.

Un vol de 150.000 fr. de bijoux à Nice

Nice, 29 décembre. — Une femme de chambre, Mlle Jeanne Petrel, a disparu de la villa de ses patrons, en emportant pour 150.000 francs de bijoux.

LA LIBÉRATION DEFINITIVE DU LÉGIONNAIRE BRITANNIQUE HERVEY

Dijon, 29 décembre. — Un représentant de l'ambassade de Grande-Bretagne s'est rendu, ce matin, à la place de Dijon, porteur de l'autorisation du ministre de la Guerre de libérer le légionnaire britannique Hervey, actuellement en subsistance au 27^e d'infanterie. Après avoir observé à l'Etat la prime qu'il avait judicieusement reçue, Hervey a été libéré.

LA MOTION SUR LA TACTIQUE ELECTORALE

Voici le texte de la motion qui vient d'être adoptée à la presque unanimité par le congrès socialiste, sur la proposition de la commission des résolutions sur la tactique électorale : PREMIER TOUR. — Le parti socialiste doit aller à la bataille dans toutes les circonscriptions. Les fédérations qui se croient dans l'impossibilité matérielle de le faire, devront en référer à la commission administrative permanente avant le 15 février, pour rechercher avec elle le moyen d'assurer l'application du principe affirmé par le parti.

LA SEANCE

Il est 18 h. 45, lorsque les membres de la Commission des résolutions font leur entrée à la salle des séances du Congrès. Ils sont accueillis avec des murmures de satisfaction, par les délégués, qui au grand complet, avaient attendu pendant toute l'après-midi. Le bureau de cette dernière séance plénière est constitué sous la présidence de M. Compère-Morel qui donne la parole au rapporteur de la Commission des résolutions, M. Léon Blum. M. Compère-Morel demande auparavant aux fédérations et en faveur du « Popu-

Le Congrès national socialiste

L'accord est laborieux sur le programme du parti et la tactique électorale

Paris, 29 décembre. — Il n'y a pas eu de séance ce matin. Par contre, la Commission de résolution s'est réunie au siège du parti, rue Feytaud. Elle se compose de douze représentants du « centre », MM. Léon Blum, Paul Faure, Vincent-Auriol, Longuet, Bon, Lagroillière, Broussillon, Bonnet, Séverac, Compère-Morel, Hubert-Rouger, Blanche; de dix représentants de la gauche, MM. Bracke, Lebas, Laurent, Delcourt, Blumel, Lewis, Montel, Malher, Zyromski, Graziani; de dix représentants de la droite, MM. Pierre Bonedol, Paul Boncompagni, Emile Kahn, Grumbach, Marquet, Raoul Evrard, Vadis, Frot, Patru, Michard, et d'un bolcheviste, M. Makret-Ajoutons; et un isolé, M. Masson.

AVANT LA SEANCE

La Commission des résolutions aurait trouvé une formule d'accord. Paris, 29 décembre. — La commission des résolutions chargée, hier, par le congrès socialiste de concilier les différents points de vue formulés par les représentants des diverses tendances du parti, tant sur le programme que sur la tactique électorale, s'est réunie ce matin, à partir de 9 heures, au siège du parti.

Vers 11 h. 30, on apprenait que la délibération de la commission avait porté en premier lieu sur l'établissement du programme et que, sur ce point, elle avait résolu de se mettre d'accord sur les termes d'une déclaration qui constituerait, en quelque sorte, le programme général dont pourrait s'inspirer la commission spéciale qui serait ultérieurement chargée d'arrêter le texte détaillé.

Cet accord de principe étant intervenu sur le premier point, une longue discussion s'est instituée sur la tactique électorale au premier tour. Aux dernières nouvelles, on annonçait que la majorité de la commission penchait favorablement à une solution qui consisterait à imposer aux fédérations l'obligation de présenter un candidat dans toutes les circonscriptions, tout en laissant cependant à la C. A. P. la latitude d'accorder certaines dérogations à cette règle générale aux groupements départementaux qui se trouveraient en

face de difficultés matérielles dûment constatées. Mais l'accord qui n'est pas encore fait à 14 heures... Paris, 29 décembre. — Au moment où la séance qui était prévue pour cet après-midi à 14 heures, allait s'ouvrir, M. Thé Brette, député, a annoncé qu'elle était remise à 17 heures, pour permettre à la Commission de résolution de terminer ses travaux et d'en rendre compte au Congrès.

...est réalisé à 18 heures. A 18 heures, les membres de la Commission quittent le siège du parti pour se rendre au Congrès. On annonce que l'accord est complètement réalisé sur tous les points. Selon certaines informations provenant de sources qualifiées, cet accord serait basé :

1° En ce qui concerne le programme, sur le plan général tracé par M. Léon Blum dans son discours de mercredi soir; 2° En ce qui concerne la tactique électorale, sur la motion de la fraction du centre (Blum-Séverac), définitivement adoptée, à une assez forte majorité par le Congrès de la Fédération de la Seine.

« Oui, dit le député du Nord, contre un réactionnaire, je suis partisan de voter pour un communiste. » Le journal officiel du parti socialiste, *Le Populaire*, résume ainsi le passage du discours de M. Lébas, ayant trait à la tactique électorale des socialistes, au deuxième tour de scrutin :

« Pour qui, dit-on, se désiste au deuxième tour? Je réponds: Pour personne. Lorsque le Parti se désiste, il ne le fait jamais pour un autre parti, pour un autre programme, mais pour battre le représentant caractéristique de la bourgeoisie réactionnaire et conservatrice. Est-ce que vous accepteriez un parti, communiste ou républicain, vous impose des conditions, des engagements, qui pourraient assurer votre élection? Non, n'est-ce pas? Vous lui répondriez: « Prenez-moi tel que je suis. Cela, vous vous obligez à le faire, n'en pas imposer aux autres. Et que vaudraient les engagements que nous

M. Léon Blum à la tribune. (Photo H. Masson.)

M. Lébas et le deuxième tour de scrutin. (Photo H. Masson.)

M. Louis Maurin. (Photo H. Masson.)

M. Léon Blum. (Photo H. Masson.)

M. Léon Blum. (Photo H. Masson.)

M. Léon Blum. (Photo H. Masson.)

M. Léon Blum. (Photo H. Masson.)

M. Léon Blum. (Photo H. Masson.)

M. Léon Blum. (Photo H. Masson.)

M. Léon Blum. (Photo H. Masson.)

M. Léon Blum. (Photo H. Masson.)

M. Léon Blum. (Photo H. Masson.)

M. Léon Blum. (Photo H. Masson.)

M. Léon Blum. (Photo H. Masson.)

M. Léon Blum. (Photo H. Masson.)

M. Léon Blum. (Photo H. Masson.)

BILLET PARISIEN

Est-ce le retour au Cartel des Gauches?

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL) Paris, 29 décembre (minuit). Les journaux cartellistes se réunissent les débats du congrès socialiste. Ils y voient la promesse de retour à l'Union des Gauches. Les ennemis de l'Union nationale ne prennent-ils pas une fois de plus leurs désirs pour des réalités?

Il y a effectivement, dans le parti socialiste, des partisans du Cartel qui, pour sceller de nouveaux l'accord avec les radicaux, s'efforcent à leur faire de larges concessions. Ces socialistes cartellistes sont les politiciens du parti. Tandis que les militants représentent exclusivement les électeurs craintifs d'un des doctrines socialistes, les députés dans le genre de M. Renaudel ont une clientèle plus large où ils comptent une forte proportion de gens dont tout le socialisme n'est que du mécontentement.

Ce sont ces politiciens qui ont cherché à écarter le préliminaire sur le capital. Ce sont eux qui présentent le désistement au second tour de scrutin en faveur des radicaux-socialistes et combattent toute collusion avec les communistes.

Mais la règle du parti socialiste, comme d'ailleurs de tout parti révolutionnaire, est que les extrémistes finissent par l'emporter. Chaque difficulté nouvelle en face de laquelle se trouve le pays, se traduit forcément par une surenchère des démagogues.

Même s'il le fallait, le parti socialiste ne pourrait échapper à l'engrenage funeste où il est engagé.

Il est donc absurde d'attendre de nos socialistes qu'ils en viennent à des solutions de pondération et de sagesse, qui ne peuvent consister à l'exaltation des militants.

Malgré tous les efforts des meneurs du congrès, le préliminaire sur le capital n'a été mis en réserve que pour être remplacé par une « contribution sur la fortune acquise » qui ne vaut guère mieux.

Et nous sommes bien sûrs que, quelle que soit la composition de la prochaine Chambre, les conceptions financières des socialistes feront toujours obstacle, en période normale, à leur participation au pouvoir, participation sans laquelle on ne peut plus concevoir la renaissance du Cartel. On ne pourrait voir pareille chose qu'en période révolutionnaire.

DANS L'ARMÉE

(Photos H. Masson.)

Le général Maurin. (Photo H. Masson.)

Le général Pellegri. (Photo H. Masson.)

Le général Pellegri. (Photo H. Masson.)

Le général Pellegri. (Photo H. Masson.)

Le général Pellegri. (Photo H. Masson.)